

Fiche pédagogique de formation

Intitulé de la formation : Tir, armes et balistique

Public concerné : Chasseurs, régulateurs de faune

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir ses connaissances sur les armes rayées de chasse et le balistique (intermédiaire, lésionnelle et résiduelle)
- Parfaire sa technique de tir pour améliorer la précision de ses tirs
- Manier et utiliser son arme en toute sécurité.

Compétences visées :

- Optimiser le choix de son arme et de son équipement (canon, crosse, détente, optique, accessoires)
- Adapter sa munition en fonction des circonstances (gibier convoité, contexte, sécurité)
- Connaître parfaitement l'anatomie du grand gibier pour optimiser le placement de sa balle.
- Connaître les prérequis au réglage d'une arme et savoir la régler.
- Déterminer sa distance d'efficacité (tir à coup sûr) en fonction des différentes situations de tir (mirador, tir sur bâton d'approche, tir couché et bras francs)
- Déterminer le potentiel de son arme et en fixer les limites (précision, portée efficace)
- Maîtriser les techniques de tir (maniement, respiration...).

Durée de la formation : 2 Jours

Dates : 29 et 30 avril / 4 et 5 juin / 23 et 24 juillet / 3 et 4 septembre

Prérequis : Toutes les armes amenées et utilisées lors du stage seront déclarées sur le Système d'Information sur les Armes (attestation sur l'honneur avec numéro de SIA envoyée après votre inscription)

Matériel à amener : Armes à canon rayé (pas de canon lisse) avec système de visée (lunette et/ou point rouge). Balles de bonne manufacture et utilisées à la chasse pour le réglage et tir longue distance (2 boîtes) et balles d'entraînement (2 boîtes) pour les exercices de tir à courte distance et sanglier courant. **Pour des raisons de sécurité et de fiabilité de réglage, les balles non-manufacturées ne sont pas acceptées.**

Protections auditives

Jumelles et bâton de pirsch (facultatif)

Fiche pédagogique de formation

Programme :

- Anatomie du gibier et zones vitales (30 min-en salle)
- Choix du matériel : armes, optiques, accessoires et munitions (2h30-en salle)
- Techniques de tir (1h15-stand de tir)
- Réglage de l'arme (2h00-stand de tir)
- Tir longue distance : déterminer sa distance d'efficacité et connaître les performances de son matériel (3h00-stand de tir 300m)
- Tir sanglier courant : appréhender les particularités du tir de cible en mouvement (2h00-stand de tir)

Formateurs :

- David Pierrard, responsable du Domaine de Belval
- Quentin Hallet, assistant technique du Domaine de Belval (suivis naturalistes, chasse)
- Ludovic Colmé, armurier diplômé de l'école de Ferlach

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique
- Partage d'expérience
- Mise en situation de tir en conditions réelles (stand de tir et champ de tir 300m)

Modalités d'évaluation :

- QCM intermédiaires
- QCM de fin de formation

Modalités et délais d'accès :

- Nombre de place limité à 8 personnes par session
- Inscription : par téléphone / bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet
- Inscription possible au plus tard 2 jours (ouvrables) avant le début de la session sous réserve du nombre de places encore disponibles

Fiche pédagogique de formation

Accessibilité :

Cette formation peut être accessible au public en situation de handicap. Merci de contacter le référent Handicap : Mr Hallet Quentin, 06 12 65 70 62 – q.hallet@fondationfrancoissommer.org

Lieu de la formation : Ecole et domaine de Belval, 14 RD4, 08240 Belval-Bois-Des-Dames

Tarif :

Professionnel : 600€ (hébergement et repas inclus)

Particulier : 400€ (hébergement et repas inclus) - *facturation au nom du participant*

TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts

Contact :

David Pierrard, **responsable du Domaine de Belval et référent pédagogique**

03 24 30 01 86 – 06 71 79 51 85

d.pierrard@fondationfrancoissommer.org

Quentin Hallet, **référent handicap**

03 24 30 01 86 – 06 12 65 70 62

q.hallet@fondationfrancoissommer.org

Carole Déart, **Secrétariat**

03 24 30 01 86

domaine.belval@fondationfrancoissommer.org

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation